

25-05-04 Administration Générale – Intercommunalité

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage réalisation des espaces verts pour le projet cyclable structurant avenue Pierre Mendès France entre la commune de Saint-Priest en Jarez et Saint-Etienne Métropole

Monsieur le Maire expose :

La présente convention a pour objet la réalisation des espaces verts dans le cadre de l'aménagement cyclable du réseau structurant avenue Mendès France réalisé en 2025. Cette dernière définit les conditions techniques, administratives et financières de la réalisation des plantations, des travaux de parachèvement et de confortement des espaces verts de l'aménagement cyclable précité.

Les travaux seront payés par la commune de Saint-Priest en Jarez. La participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élèvera à hauteur de 35 640 € HT correspondant aux travaux de plantations, de fournitures, de parachèvement et de confortement.

Saint-Etienne Métropole est redevable de l'intégralité des dépenses engagées en son nom et pour son compte par la commune de Saint-Priest en Jarez selon l'échéancier énoncé à l'article 6 de la présente convention.

Je vous demande de bien vouloir approuver cette convention et m'autoriser à la signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention précitée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 13 mai 2025**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 12 mai 2025

25-05-04 Administration Générale – Intercommunalité

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage réalisation des espaces verts pour le projet cyclable structurant avenue Pierre Mendès France entre la commune de Saint-Priest en Jarez et Saint-Etienne Métropole

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 28 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - JOLY Florence - LAFON Lise - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. BOUGAULT à M. COSSEY
Mme CONVERT à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :